

La langue des signes pour bébés

Charlène Soler

Actuellement, on observe une pratique assez singulière : celle de signer avec son bébé entendant. Pourquoi signer avec son bébé entendant ? Parce que l'enfant peut acquérir la modalité gestuelle du langage, bien avant la modalité orale de la parole. Je vais donc m'intéresser à cette idée dans cette synthèse, en m'appuyant sur un article réalisé par le centre de formation « Signes2mains » qui présente les bienfaits de la langue des signes auprès des bébés.

I. La langue des signes comme un outil de communication précoce

Le langage oral chez l'enfant se développe aux alentours des 20 mois. Toutefois, avant que l'enfant ne commence à émettre des énoncés structurés, il comprend ce que les adultes disent autour de lui. L'enfant développe une pensée et une compréhension de l'oral, mais il n'a pas les moyens de répondre à ce qu'il entend.

En revanche, l'enfant montre très tôt une capacité à la communication gestuelle. Dès ses 6-8 mois, il est capable de signer. « *Tout petits déjà, on stimule les enfants par des mimiques du visage et du corps. Ils utilisent leurs mains en nous imitant et savent faire bravo, les marionnettes, au revoir, jouer à cache-cache, pointer du doigt ou bien vous tirer par le bras pour se faire comprendre.* » (Signes2mains).

Aussi, certaines personnes ont mis en place un mode de communication gestuel, inspiré de la langue des signes, pour que les parents puissent commencer, le plus tôt possible, à échanger avec leurs enfants. Ce système de communication gestuelle pré-langagier est fondé sur une codification simple : une liste de signes de base, regroupés par lexiques. Le signaire est enseigné aux parents, qui vont l'utiliser en parallèle des énoncés oraux.

L'apprentissage de ces signes par le bébé peut se mettre en place, grâce à la facilité du contrôle de son corps. En effet, l'enfant maîtrise bien plus vite les muscles de ses bras et de ses mains que les coordinations vocales, qui se développent jusqu'à l'âge de 3 ans. Ainsi, les enfants commencent à communiquer par le biais d'un langage gestuel, bien avant que leur appareil phonatoire soit développé. « *Cela évite beaucoup de frustration. Par exemple, quand j'arrêtais la musique, au lieu de pleurer comme elle le faisait avant, O signait « MUSIQUE ENCORE » et ainsi je pouvais savoir ce qu'elle voulait* » témoigne S, une mère qui a utilisé la LSF pour « parler » avec son enfant jusqu'à ses 2 ans, avant que le langage oral ne prenne le dessus.

II. Une passerelle vers l'acquisition du langage

Au contact des signes de la langue des signes, l'enfant acquiert, une capacité de communication, d'expression gestuelle très précoce. Le vocabulaire gestuel l'aidera dans son apprentissage de la langue orale. « *La compréhension des mots, répétés, associés aux actions*

et aux signes par la voie de l'expression » (Signes2mains). Les éducateurs répètent des mots à l'enfant en le signant. Bien qu'il commence par une communication signée, et qu'il arrive déjà à se faire comprendre, l'enfant possède un bon vocabulaire oralisé par son entourage. Cela est donc stimulant pour l'enfant : dès que son appareil phonatoire est formé, l'enfant va vouloir oraliser les mots qu'il a beaucoup signés et de fait, beaucoup entendus.

D'un point de vue linguistique, la langue des signes pour bébés est très intéressante, puisqu'elle active les aires cérébrales liées au langage et habitue l'enfant à une activité langagière. De plus, cet apprentissage permet d'éviter certaines angoisses et frustrations chez l'enfant, qui pourra très tôt exprimer ses désirs. Cet apprentissage favorise donc un développement du langage, et une meilleure communication parents-enfants.

J'ai choisi cet article parce que la relation entre la langue des signes et les bébés m'intéresse fortement. De plus, j'ai pu discuter avec une maman (cité plus haut « maman S ») qui pratique la langue des signes avec son bébé. J'ai trouvé cette expérience captivante et très utile. Il y a une très bonne communication et une très bonne relation entre cette maman et son enfant.

Qu'en est-il de la langue des signes pour les bébés sourds ? Ont-ils la possibilité d'être, précocement, en contact avec cette langue ?

*

Référence sitographique :

<http://www.signes2mains.fr/concept.php> (consulté le 18/11/2013)

Entretien avec la maman S (le 5 novembre 2013, à Aix en Provence).